

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 12

Artikel: Les discussions de la presse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50 six mois . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) son espace de l'Etranger 25 c.)

Les discussions de la presse.

Les réflexions suivantes, qui nous tombent par hasard sous les yeux, sont dues à la plume de M. Eugène Reynis, rédacteur de l'*Union du Langue-doc*. Elles nous paraissent si judicieuses, qu'à la veille des nombreuses polémiques que soulèveront probablement nos prochaines élections, nous nous empressons de les reproduire. Puissent-elles contribuer quelque peu à montrer comment doivent se comprendre les discussions de la presse et à mettre fin aux débats trop souvent écœurants auxquels nous assistons depuis quelques années.

« Il s'est rencontré de tout temps des écrivains qui déshonorent les discussions les plus graves par les personnalités les plus insultantes. C'est là un des écueils dangereux aux journalistes; la passion tombe d'autant mieux dans le piège, que l'amour-propre confond volontiers le succès d'un instant, que donnent la malignité et le persifflage, avec le succès durable promis au talent, à la loyauté et au respect de soi-même et d'autrui.

On a fait des volumes pour collectionner les *aménités* dont se sont souvent gratifiés les publicistes ; mais si le lecteur retient les épigrammes, il oublie vite le nom de leurs auteurs. La malice humaine peut rire un instant d'une bouffonnerie, le bon goût prend bientôt sa revanche et condamne celui qui se l'est permise.

Les lettres ont une dignité qui s'impose. Quelle que soit la faveur avec laquelle on semble accueillir les libelles qui renferment des satires piquantes ou des calomnies honteuses, les libellistes n'en sont pas moins une race méprisée. Cette susceptibilité prouve que la corruption n'est jamais assez profonde pour étouffer tout à fait le sentiment de la justice et celui des convenances.

Il y a dans le métier des lettres un fond d'élévation et de noblesse qui repousse les passions abjectes, l'envie amère et les haines ardentes. Le talent ne se mesure pas à la violence, il faut une certaine dose de modération pour mériter complètement l'estime des délicats. Quand l'esprit est entraîné par des impressions vives, il doit conserver encore un caractère digne de celui qui veut se faire l'interprète de la vérité.

Même en combattant les erreurs, le polémiste écartera avec soin les personnalités ; c'est ainsi que l'on reconnaît facilement qu'il place la défense de

ses convictions au-dessus de tout intérêt mesquin et de toute rancune.

L'erreur est passionnée, intolérante, cruelle : ce qu'il lui manque du côté de l'autorité, elle cherche à l'obtenir par la persécution. Elle répand l'outrage à défaut de raisons, elle crie, elle tempête, elle menace, elle vilipende, elle calomnie, elle outrage ; en sorte qu'odieuse déjà par ses égarements, elle le devient plus encore par ses fureurs.

La vérité, au contraire, est calme ; elle oublie les individus pour ne se rappeler que les doctrines. Sans doute elle les énonce avec force, parce qu'elles partent du sanctuaire de la conscience, mais sa pitié miséricordieuse lui gagne des adhérents que l'apréte de ses accents éloignerait. »

Un hôtelier de Lausanne nous communique la lettre suivante, qui lui a été adressée dans le courant d'octobre dernier. Cette pièce, que nous reproduisons textuellement, à l'exception des noms propres que nous supprimons, est d'une originalité vraiment peu commune :

H..., le 14 octobre 1884.

Monsieur,

« Ayant le projet de venir bientôt habiter Lausanne, qui me plaît autant par sa position géographique dominante sur le lac de Genève, et en vue des monts de Savoie, que par l'affabilité de ses habitants, je vous prie de me prendre pensionnaire dans votre hôtellerie.

Conséquemment, seriez-vous assez bon pour me renseigner sur le prix de pension, avec chambre comprise, dans ces conditions, savoir :

1^o Le matin à 8 heures, tous les jours de la semaine, le déjeuner composé d'une soupe, pain, et pour boisson un carafon de cidre.

2^o Tous les jours de la semaine, le dîner à midi, comprenant soupe, viande, beurre, fromage, pain. Pour dessert, fruits et pâtisserie, et pour boisson une carafe de cidre.

3^o Pour le souper, tous les jours de la semaine, à 6 heures et demie du soir, un plat de légume ou bien un œuf à la coque, pain. Pour le dessert, fruits et pâtisserie, et pour la boisson un carafon de cidre.

4^o Pour les dimanches et grands jours de fêtes catholiques, déjeuner à 7 heures du matin au lieu de 8 heures, et comprenant café pur, sans lait dedans, pain, deux petits gâteaux, miel, et pour bois-